

# Sécuriser



2 formations, sur le thème des bons comportements à suivre lors d'une crue, ont été suivies par 19 stagiaires issus principalement des services techniques des communes.



Située à Grigny, la tranche 5 de travaux de protection contre les crues trentennales est la 8<sup>ème</sup> réalisation d'un programme comptant 10 tranches.

## Le mot du Vice-Président

«Afin d'informer les populations sur la sécurité apportée par le système de mesures hydrométriques et d'alerte de crues, celui-ci sera présenté aux riverains du Garon en 2014.»

Daniel Delabre



## 12 repères de crue posés pour garder la mémoire du risque.

danger à l'aide d'une corde... autant de thèmes ayant été abordés lors de ces stages. Coût par stagiaire : 165 € HT.

Afin de garder la mémoire de la crue du 2 décembre 2003, comme l'avait déjà fait la commune de Brignais, 12 repères de crues ont été posés à Montagny, Grigny et Givors pour un montant de 4 000 € HT (**fiche action B-2-3 du contrat de rivière**).

### ANALYSER ET ANTICIPER LES PHÉNOMÈNES DE CRUES

4 stations destinées à mesurer le débit des rivières du bassin versant (**fiche action B-2-11 du contrat de rivière**) ont été installées sur 4 sites et 3 cours d'eau différents, à savoir : Messimy et Brignais sur le Garon, Thurins sur l'Artilla et sur le Mornantet à Saint-Andéol-le-Château. En parallèle, le personnel du SMAGGA a été formé par la société SYNAPSE sur le logiciel de supervision, un outil permettant de surveiller et d'analyser les débits des rivières et de prévenir les communes exposées en cas d'alerte. Une période de jaugeage des stations - pouvant s'étaler sur plusieurs années, compte-tenu des variations de hauteur d'eau selon les saisons et les années - sera nécessaire pour garantir l'efficacité du système. Coût du dispositif : 109 000 € HT.

Afin d'améliorer la connaissance des phénomènes de crues sur le bassin versant et valider le programme d'actions futures, une étude a été commandée pour un montant de 70 300 € HT. Celle-ci proposera 3 scénarii d'inondation basés sur des crues d'occurrences trentennale, centennale et exceptionnelle. Elle permettra d'évaluer financièrement la pertinence du programme de travaux destiné à contenir une crue centennale (aménagement de trois barrages secs) à travers une analyse coûts/bénéfices prenant en compte les coûts directs (dégâts sur biens privés et publics) et indirects liés aux pertes d'exploitation des entreprises et au ralentissement, voire à l'arrêt, de leur activité économique. ■

## Le mot du Vice-Président

«Outre les travaux, la protection contre les crues passe aussi par la formation des personnels chargés de sécuriser l'espace public.»

Jean-Louis Gergaud

Le programme de travaux de protections contre les crues trentennales est entré dans sa dernière ligne droite. D'un montant de 334 000 € HT, la tranche 5, située à Montagny-le-Bas sur les berges du Garon, a débuté en 2013 et s'est achevée en janvier 2014. Depuis 2007, année de lancement de cette opération comprenant 10 tranches, 8 sont dorénavant terminées. La mise en place des 2 dernières sections - tranches 6 et 9 - est prévue pour 2014. Démarrée en octobre 2013, la tranche 9 située à Brignais s'achèvera à l'été 2014, pour un montant prévisionnel de 380 000 € HT. Quant aux portions 10 et 11, initialement prévues sur le Merdanson de Chaponost, leur réalisation est reportée dans l'attente d'études complémentaires.

A Brignais, la pose de 18 mètres linéaires d'enrochement en amont de la passerelle des Scouts, (**fiche action B-1-5 du contrat de rivière**) a permis de renforcer la berge du Garon au droit de la traversée de deux canalisations de transport d'eau potable.

Suite aux études lancées en 2010/2011 pour trouver une solution aux inondations provoquées sur le quartier de La Valotte à Thurins par le ruisseau du Goutte de Chassagne, des travaux ont été entrepris sur ce petit affluent du Garon. Pour 32 000 € HT, ceux-ci ont consisté à redimensionner le busage du cours d'eau sur une trentaine de mètres et à installer à son entrée une grille pour retenir les objets flottants susceptibles d'obstruer la canalisation. Plus en amont, des pieux ont été enfoncés pour bloquer les bois flottants.

Deux formations sur le thème des bons comportements à suivre en période de crue (**fiche action B-2-13 du contrat de rivière**) se sont déroulées en juin et septembre. Encadrée par deux moniteurs de la société Gens de rivières, une vingtaine de stagiaires, issus principalement des services techniques des communes, a pu se mettre en situation dans les eaux de la base nautique de Saint-Pierre-de-Bœuf dans la Loire. Lire le courant de la rivière, atteindre une zone de sécurité, secourir une personne en

## Etat des lieux de l'avancement des travaux de protection contre les crues

Tranches/Communes	Rivières	Sites	Coûts* HT	Avancement
T0/Givors	Garon	Cité du Garon	594 000 €	achevée
T1/Givors	Mornantet	pont SNCF/pont R. Rolland	258 000 €	achevée (hors batardeau)
T2/Grigny	Garon	pont rue de Pressensé/salle Servanin	800 000 €	achevée
T3/Grigny	Garon	promenade J. Brel	202 000 €	achevée
T4/Grigny	Garon	secteur du pont Sabatier	486 000 €	achevée
T5/Montagny	Garon	Montagny-le-Bas	334 000 €	réalisée en 2013 (achevée en 2014)
T6/Givors/Grigny	Mornantet	RD386/passarelle rue Döbeln	400 000 €	réalisation 2014
T7/Brignais	Garon	place du Marché/La Garonnette	716 000 €	achevée
T8/Brignais	Garon	place du Marché/pont Neuf	160 000 €	achevée
T9/Brignais	Garon	pont Neuf/bd. des Sports	380 000 €	débutée en 2013
T10/Brignais	Merdanson	ch. du bois des côtes/ch. des Aigais	499 000 €	à définir
T11/Brignais	Merdanson	ch. des Aigais/rond point SPA	131 000 €	à définir
T12/Brignais	Garon	bd. des Sports/ch. du Gué	non chiffré	étude en cours

Total des 13 tranches de travaux : 4 960 000 € HT

\* hors frais de maîtrise d'œuvre et études complémentaires (topographie, géotechnique)